



Paris, le 30 juin 2010

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2010**

### **Versement d'un dividende de 0,30€ par action**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Microwave Vision s'est réunie le 24 juin 2010 au siège social de la société, sous la présidence de Philippe Garreau, Président Directeur Général.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009. L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été approuvées par les actionnaires.

A cette occasion, l'Assemblée Générale a également approuvé la distribution d'un dividende de 0,30€ par action proposé par le Conseil d'administration pour un montant global d'environ 1 million d'euros, soit un rendement de 4% par rapport au cours de bourse à la date de clôture du 24 juin. La date de détachement du coupon est prévue le 16 août 2010 et la mise en paiement le 24 septembre 2010. Cette décision de verser un dividende illustre la confiance du groupe dans sa capacité à réaliser un exercice de croissance en 2010.

Ce dividende sera payable en numéraire ou en actions nouvelles de la société. Cette option devra être exercée au plus tard le 15 septembre 2010. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire. Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende sera égal à 90% du montant résultant de la moyenne des cours cotés d'ouverture aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision de mise en distribution diminué du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur. Les actions émises porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Dans l'hypothèse où le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soule en espèces, ou aura la possibilité d'obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <http://www.microwavevision.com/content/about-us/investor-relations>

#### **A propos de MICROWAVE VISION :**

MICROWAVE VISION (NYSE-Euronext : ALMIC) est un des principaux fabricants mondiaux de systèmes de tests et mesures d'antennes dans les domaines des Radiocommunications, de l'Automobile, de la Défense et de l'Aérospatiale. Avec l'intégration des activités d'ORBIT/FR Inc. (OTC Bulletin Board : ORFR), société américaine acquise en mai 2008, le Groupe s'impose sur ses marchés avec l'offre la plus large et la plus innovante. Celle-ci allie les scanners électroniques de haute précision développés par SATIMO INDUSTRIES selon sa technologie de « vision micro-onde », aux produits d'ORBIT/FR issus d'une technologie de positionneurs et de scanners électromécaniques de haute performance. MICROWAVE VISION est implanté dans 8 pays - France, Italie, Allemagne, Suède, USA, Israël, Chine, Japon- et compte 240 collaborateurs. Le Groupe fidélise une clientèle de grands comptes internationaux. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 34,8 M€ sur son exercice clos au 31 décembre 2009. MICROWAVE VISION bénéficie de la certification OSEO « Entreprise Innovante ».

Alternext, code ISIN FR 0004058949 <http://www.microwavevision.com>

#### **Contacts**

**MICROWAVE VISION** : Philippe Garreau / Pascal Gigon, tél : 01 69 29 02 47  
email : [contactfinance@lists.microwavevision.com](mailto:contactfinance@lists.microwavevision.com)

**ACTIFIN** : Anaïs de Scitivaux / Emilie Dèbes, tél : 01 56 88 11 11  
email : [edebe@actifin.fr](mailto:edebe@actifin.fr)